

Réf. 132.01/1

Agrandissement de l'école primaire de la Vignettaz - résultats du concours d'architecture

Fribourg, le 6 juillet 2016 – Le concours d'architecture pour l'agrandissement de l'école primaire de la Vignettaz a primé le projet 360° du bureau lausannois Dias - Cottet Architectes SARL, associé au bureau d'Architecte-paysagiste Interval Paysage SARL. Le projet retenu propose deux volumes en limite du site, qui redéfinissent et précisent les espaces extérieurs et la relation entre les bâtiments. Les élèves pourront prendre possession de leurs nouveaux locaux à la rentrée 2019.

Afin de fournir une réponse aux besoins croissants de locaux scolaires engendrés par l'augmentation démographique, le Conseil communal a lancé le 19 février dernier un concours d'architecture pour l'agrandissement de l'école primaire de la Vignettaz.

Le projet demandait la réalisation, en première étape, de deux filières supplémentaires (soit 16 salles de classes et locaux annexes) et d'une salle de sport; les participants devaient également prévoir, pour une deuxième étape dans un horizon encore à définir, un volume pouvant accueillir une troisième filière et une salle polyvalente.

Les participants au concours devaient prendre en considération, notamment :

- Le concept général et les qualités urbanistiques et paysagères
- Le traitement architectural et l'adéquation au thème
- La fonctionnalité et la spatialité du projet
- La faisabilité des étapes
- L'économie des moyens, l'expression architecturale, l'économie générale

En outre, le fonctionnement de l'école existante devait être assuré pendant la réalisation de la première et de la deuxième étape.

Après analyse des 28 projets soumis, le jury a plébiscité à l'unanimité le projet 360° de Dias - Cottet Architectes SARL et Interval Paysage SARL.

360°

L'auteur du projet propose la réalisation de deux bâtiments distincts sur la frange périphérique du site. Les deux bâtiments, constituant chacun une étape de construction, se répartissent le programme des locaux: les rez-de-chaussée regroupent les activités créatrices, les locaux collectifs – salle de sport simple ou salle polyvalente – et les salles de classes enfantines. Les classes primaires sont situées dans les étages supérieurs.

Par cette implantation, l'auteur cherche à redéfinir et à préciser clairement les espaces extérieurs dans le site scolaire. Dans cet objectif, les nouveaux bâtiments sont représentés comme une limite construite participant à la définition des espaces extérieurs et à la résolution de la topographie sur le site.

Le jury a relevé la qualité de cette stratégie urbaine, qui confère à l'ensemble du site scolaire une nouvelle identité. Les espaces libres ainsi précisés centralisent toutes les entrées – existantes et futures – et permettent un grand potentiel d'usage, comme la possibilité de manifestations diversifiées et simultanées.

Le jury a également apprécié la générosité des couloirs, qui garantissent la fluidité des circulations même quand les élèves utilisent les vestiaires. .

L'économie du projet a également été un argument décisif, qui a convaincu le jury de la pertinence de son choix.

Suite du projet

En partenariat avec les autorités communales, Dias - Cottet Architectes SARL et Interval Paysage SARL devront développer leurs plans pour la 1ère étape du projet. Certains points doivent encore être précisés ou retravaillés, comme le concept d'aménagements d'îlots de verdure, le principe structurel du porte-à-faux faisant office de préau couvert ou la question liée à la protection solaire des façades.

Calendrier

Février-juin 2016 : concours

Septembre 2016 : attribution du mandat, étape 1

Février 2017 : mise à l'enquête publique

Octobre 2017 : début des travaux

Août 2019 : remise du bâtiment, étape 1, pour la rentrée des classes

Projets primés

1^{er} rang

360° de Dias - Cottet Architectes SARL (Lausanne) et Interval Paysage SARL (Chavannes-près-Renens)

2^{ème} rang:

UNE PIERRE DEUX COUPS de Deschenaux Follonier - Atelier d'architectes associés (Fribourg) et MG Associés SARL (Vuissens)

3^{ème} rang:

ECHOS DES COURS de Groupement d'architectes - Atelier AAPPB SagL (Viganello TI) et Officina del Paesaggio (Lugano TI)

4^{ème} rang:

LITTLEFOOT de MJ2B Architekten AG (Morat) et Hänggi Basler Landschaftsarchitektur GMBH (Berne)

5^{ème} rang:

PETIT BEURRE de Marc Zamparo Architectes (Fribourg) et Verzone Woods Architectes SARL (Vevey)

Exposition des projets en compétition

Du 7 au 16 juillet 2016, les maquettes et les plans de tous les projets en compétition seront présentés dans la salle polyvalente de l'école de la Vignettaz (rez-de-chaussée, route de la Gruyère 13 à Fribourg).

Horaires : lu-ve 17h-19h, sa 14h-18h.

Images HD à télécharger : www.grosfichiers.com/zC2JJoCa8NJju

Contacts :

Mme Andrea Burgener Woeffray, Conseillère communale, au 026 351 75 04

Mme Nicole Surchat Vial, Architecte de Ville, au 026 351 75 21 ou 079 693 42 13